Lancement de l'initiative cantonale pour protéger le Mormont et engager la sortie du béton

Les membres du comité de l'« *Initiative pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources* », dite « *Initiative Sauvons le Mormont* » ont officiellement annoncé, ce matin, le lancement de la récolte de signatures dès ce vendredi 14 janvier. Réunissant de nombreux partis et associations, ils et elles souhaitent ainsi inscrire dans la Constitution vaudoise la protection du Mormont et l'encouragement aux matériaux de constructions alternatifs au béton, durables et locaux. La conférence de presse se tenait à Malley où sera bientôt érigée la première tour en bois de Suisse, symbole de ce changement de paradigme nécessaire et possible dans la construction. Les initiante-s ont désormais jusqu'au 16 mai pour récolter les 12'000 signatures nécessaires, ce qu'ils et elles feront à la fois en ligne, par correspondance et dans la rue.

Le Mormont, dont le sommet est classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages (IFP), fait partie du patrimoine vaudois par son importance géologique, naturelle mais aussi historique et paysagère. Utilisé depuis les années 1950 comme carrière par le cimentier Holcim, le Mormont est affecté par les extensions successives de cette exploitation, qui vont jusqu'à menacer son sommet. Il devient donc urgent de protéger ce qui peut encore l'être sur ce site d'importance paysagère et naturelle indéniable. Tout en favorisant, parallèlement, les alternatives durables et locales au béton pour que la pollution, les émissions de CO₂ massives et les dégâts environnementaux et paysagers engendrés par son exploitation ne soient pas juste reportés ailleurs mais bel et bien réduits.

Le comité d'initiative, composé des Vert·e·s, du Parti Socialiste, de solidaritéS, de décroissance alternatives, du POP, des Jeunes Vert-e-s, de la Jeunesse socialiste, de l'Association pour la Sauvegarde du Mormont et de Pro Natura Vaud, considère en effet que l'utilisation de ressources naturelles pour la construction, ainsi que la planification générale des projets, doivent favoriser au maximum des matériaux renouvelables et respectueux de l'environnement. Et que la protection des paysages, sites et biotopes, de même que la richesse patrimoniale et archéologique, doivent être prises en compte de façon centrale dans ce contexte. Cette prise en compte doit mener à assurer la protection du site du Mormont contre des projets d'exploitation futurs mettant en danger ces richesses et intérêts primordiaux. Il est en outre attendu du Canton qu'il mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires pour assurer la reconversion des travailleurs et travailleuses affecté-e-s par cette protection dans les métiers d'avenir de la transition écologique.

Les initiant-e-s ont désormais jusqu'au 16 mai pour récolter les 12'000 signatures valables nécessaires à l'aboutissement de leur texte. En espérant que la situation sanitaire actuellement toujours difficile ne vienne pas trop compliquer cette récolte, ils et elles récolteront également via mailings et encartages ainsi qu'en ligne sur WeCollect (parallèlement aux actions mobiles et aux stands), où plus de 500 personnes se sont déjà annoncées pour contribuer au succès de l'initiative.